

12 mai, la journée internationale des infirmier(e)s ...

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

La référence à un film à l'humour potache pourrait porter à rire si la situation n'était pas aussi grave !

Le constat est très amer pour de nombreuses professions de santé et plus particulièrement pour les professions infirmières tant le bilan de l'actuel ministre de la Santé s'apparente au vide sidéral.

Cette semaine, dans l'indifférence générale, engoncé dans son costume, le fantôme de Ségur a présenté le bilan de son CNR santé qui n'a trouvé de solution que dans le triomphalisme médical, la déréglementation des professions non médicales et le transfert des tâches soignantes aux aidants familiaux !

Alors que les besoins de santé explosent et que les conditions de soins se détériorent chaque jour un peu plus, le traitement de choc du médecin urgentiste consiste à trouver des solutions en utilisant les causes mêmes du problème : l'entrisme, le médico-centrisme et l'ingérence médicale dans nos professions soignantes.

Sous un aspect volontariste et des paroles bienveillantes, les rares actes du ministre sont à l'opposé de la volonté de la profession infirmière elle-même.

Le ministère navigue à vue, faisant fi des écrits et préconisations des rapports que lui-même commande !

S'il y a un pilote, il vise clairement le crash !

Par ses prises de positions antérieures à sa nomination, les infirmier(e)s-anesthésistes étaient déjà très inquiets pour leur avenir ! Déclassement salarial, exercice empêché, ingérence médicale, déni de la réalité de l'apport réel au système de soin, refus de reconnaissance statutaire...

En quelques mois, le ministre est allé au-delà des craintes et des pires cauchemars de toute une profession ! Toutes ces manœuvres confinent à l'écoeurement, la perte de sens et de confiance dans la parole politique pour les professionnels infirmiers et leurs représentants officiels.

L'avenir de notre système de santé ne doit pas être un enchaînement de looping et d'effets d'annonces, mais des mesures fortes prises en concertations avec les représentants des professionnels en gardant en ligne de mire les besoins de nos concitoyens.

Le SNIA a choisi d'accompagner et de soutenir le mouvement spécifique du 12 mai réclamé par les collectifs.

Le SNIA s'associe également au revendicatif des filières infirmières qui ont choisi cette date du 12 mai (journée internationale des infirmier(e)s NDLR) pour un mouvement infirmier global.

En effet les projets en cours font craindre une baisse du niveau de formation qui impactera nécessairement notre filière IADE. Ces combats ne sont pas antinomiques et se rejoignent.

Le conseil syndical du SNIA
Paris, le 12 mai 2023.